SOLUTION FONDEE SUR LA NATURE

→ TRAVAUX

RESTAURATION DU LAC DE CHAMBLY ET DE SON MARAIS

Région : Bourgogne-Franche-Comté
Département : Jura (39)
Délégation : Besançon
Communes concernées : Doucier
Bassin versant : Haute Vallée de l'Ain
Interlocuteurs Agence : Sébastien Canault

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSSEURS DU JURA
Route de la Fontaine Salée
39 140 ARLAY
03 84 85 19 10

PARTENAIRES

Noms des partenaires

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Au fil des années, la zone naturelle du Marais de Chambly a subi des modifications humaines, impactant son état, son marais et sa biodiversité. Entre 1956 et 1974, le cours du Hérisson a fait l'objet de plusieurs rectifications ainsi que d'opérations de curage. En 1982, un réseau de fossés et de drain a été étendu dans le marais pour permettre des plantations. Ces différentes interventions ont profondément modifié le fonctionnement hydrologique du site. L'abaissement du niveau du lac, conjugué aux rectifications du lit du Hérisson, a favorisé la colonisation du marais par une végétation arbustive et arborescente, altérant la dynamique naturelle du milieu et entraînant ainsi un dysfonctionnement du marais.

Après l'acquisition du lac de Chambly, des études ont mis en évidence le caractère stratégique de ce site, considéré comme un complexe de zones humides présentant un fort potentiel fonctionnel sur les plans hydrologique, biogéochimique et écologique. Le Hérisson et son marais représentent un enjeu majeur pour la biodiversité, en raison de la diversité des habitats terrestres qu'on y trouve, tels que la Molinaie ou les prairies de fauche mésophiles, ainsi que la présence d'espèces remarquables inféodées à ces milieux, comme le criquet palustre ou le choin ferrugineux.

Toutefois, le site est aujourd'hui confronté à un déséquilibre écologique. L'introduction involontaire d'espèces exotiques envahissantes, comme la renouée du Japon, résulte en partie des transformations successives du cours du Hérisson et témoigne du dysfonctionnement progressif du marais.

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Les différentes études menées à ce jour ont permis de confirmer les fonctionnalités hydrologiques du lac. Elles ont notamment mis en évidence une variation importante de son niveau, atteignant une amplitude de 1,7 mètre entre l'hiver et l'été, en lien direct avec le débit du Hérisson. Cette fluctuation entraîne, dès le printemps, une submersion insuffisante de la zone littorale, située en dessous de sa côte d'immersion, ce qui conduit à une perte significative de ses fonctions écologiques.
Dans son état actuel, le cours du Hérisson accentue le drainage du marais, provoquant une baisse marquée de la nappe phréatique durant la période estivale. Ce dysfonctionnement compromet durablement l'équilibre hydrologique et écologique du site.
L'objectif principal du projet est donc de restaurer les fonctionnalités naturelles du marais, tant sur le plan hydrologique qu'écologique. Il s'agit notamment de redonner au site son rôle de zone humide fonctionnelle, de réduire les variations saisonnières du niveau du lac, et de rouvrir 38 hectares actuellement fermés par une végétation dense, afin de rétablir une dynamique écologique favorable.

OBJECTIFS

Le projet est ambitieux, il a pour objectif de :

- ➔ Redonner au marais sa fonction de zone humide par le comblement des fossés, le remembrement du Hérisson et de réduire les variations de niveau du lac entre l'hiver et l'été
- ➔ Retrouver une meilleure qualité physico-chimique des eaux
- ➔ Diversifier les habitats et les espèces

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit le réhaussement du niveau de la nappe d'accompagnement du Hérisson ainsi que celui du lac, ce qui entraînera l'ennoyage partiel des zones littorales. Il inclut également la réouverture du marais et le développement d'un cortège floristique adapté aux nouvelles conditions hydrologiques.

COUT DU PROJET

1 927 K€

DUREE DU PROJET

- ➔ Deux ans (2022-2024)

PLAN DE FINANCEMENT

- ➔ Agence de l'eau :
  Subv. 70% (1 349 K€)
- ➔ Département :15% (289 K€)
- ➔ Région : 10% (193 K€)
- ➔ Autofinancement :5 % (96 K€)

LES OPERATIONS

- Réouverture du milieu et réactivation des sols (turbification remise en service de tourbe naturelle)
- Comblement du réseau de trains et fossés du marais
- Reméandrage du Hérisson en amont et aval (redonner son cours d'origine au Hérisson)
- Rehausse du niveau d'étiage du lac (retour au niveau naturel et historique)

Comblement des fossés de drainage. ©Fl.Neret

Solution fondée sur la nature

Enjeux/objectifs sociétaux (gestion quantitative, gestion des risques liés à l'eau, pollution, adaptation aux changement climatique,	A adaptation au changement climatique; gestion quantitative
Bénéfices attendus pour la bidiversité	Renforcement de la résilience des espèces animales et végétales inféodées aux cours d'eau et aux zones humides; restauration de la fonctionnalité hydrologique du lac et du marais (rehausse du niveau d'eau dans le lac et dans la nappe du marais)
Type d'opération/d'actions mis en place s'appuyant sur les écosystèmes)	Reméandrement du Hérisson à l'aval du lac sur un linéaire d'1,6 km, dans la traversée du marais; Reméandrage d'affluents du lac issus de résurgences karstiques; Recharge sédimentaire du Hérisson ; Rehausse (retour au niveau historique) de 60 cm du niveau d'étiage du lac; Comblement du réseau de fossés dans le marais en aval du lac (12 km); Comblement total du lit rectifié sur 1 km.